



## La Communauté de communes de l'Ile de Ré recrute

### Un chargé(e) de mission Mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) (H/F)

***La Communauté de Communes de l'Ile de Ré souhaite accueillir un(e) chargé(e) de mission pour la mise en œuvre de son PLPDMA.***

Sous l'autorité du Responsable du service Gestion des Déchets, le/la chargé(e) de mission devra mettre en œuvre les actions inscrites au Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

#### **ENJEU :**

- Réduction des quantités de déchets collectés ;
- Contenir l'augmentation du coût des déchets ;
- Réduction de l'impact environnemental de la collectivité.

#### **MISSIONS PRINCIPALES :**

- Mettre en œuvre le PLPDMA (méthodologie et planning) et enrichir les actions selon l'évolution du contexte règlementaire et technique ;
- Mobiliser les acteurs internes et les partenaires ;
- Contribuer aux actions de communication, aux formations et animations (scolaires, grand public et professionnels) ;
- Participer à la réalisation d'actions de communication et d'information (supports multiples, réseaux sociaux) ;
- Préparer les décisions relatives aux aspects opérationnels du programme ;
- Animer la CCES (Commission consultative d'élaboration et de suivi) en lien avec les partenaires et les élus référents ;
- Suivre et répondre aux appels à projets en lien avec les actions du PLPDMA (ADEME, Région ...) ;
- Mettre en place et assurer l'alimentation des indicateurs de suivi.

#### **PROFIL RECHERCHE :**

- Bac +2 minimum dans les métiers de l'environnement, gestion des déchets, développement durable et économie circulaire,
- Connaissances en prévention, gestion et traitement des déchets,
- Sens de l'organisation, qualités rédactionnelles,
- Rigueur, réactivité, disponibilité, autonomie,
- Esprit d'initiative, de proposition et de créativité,

- Goût pour le travail de terrain,
- Savoir travailler en équipe et disposer d'un bon relationnel (contacts fréquents avec les partenaires et usagers),
- Etre capable d'analyser une situation et de proposer des solutions / des mesures correctives, savoir rendre compte,
- Maîtrise des logiciels bureautique,
- Connaissances du fonctionnement d'un EPCI,
- Permis B exigé.

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'île de ré - 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE, ou par courriel : [recrutement@cc-iledere.fr](mailto:recrutement@cc-iledere.fr) au **plus tard le 19/08/2024**.

CDD de 2 ans (avec période d'essai de 2 mois).

Poste à pourvoir en septembre 2024. Renseignements sur les missions : M. Thomas ROBIN – Responsable du service gestion des déchets – [thomas.robin@cc-iledere.fr](mailto:thomas.robin@cc-iledere.fr)